Futur Proche
aménagement, urbanisme & environnement

Département de la Vendée

Commune de Saint-Jean-de-Monts

PLAN LOCAL D'URBANISME
Modification n°4

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 30 mai 2021.

Le Maire,

Documents graphiques

Zonage PLU 4/4NO

Echelle : 1/5 000e

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration	*01/06/2005*	*22/01/2011*	*27/12/2011*
Modification n°1			*29/03/2013*
Révision « allégée » n°1	*10/07/2014*	*10/12/2014*	*20/11/2015*
Révision « allégée » n°2	*10/07/2014*	*10/12/2014*	*20/11/2015*
Modification simplifiée n°1			*04/07/2016*
Modification n°3			*26/10/2018*
Modification n°4	*01/02/2019*		*27/09/2021*

FUTUR PROCHE – 2, rue Alain Bombard – 44815 Saint-Herblain Cedex – 0 810 81 76 66 (0,06 €/min) – contact@futur-proche.fr
Site : www.futur-proche.fr – SAS au capital de 75000 euros – RCS Nantes 421 389 562 – NAF 7112 B
SIRET 421 389 562 00044 – N° intracommunautaire FR90 421 389 562

Zonage PLU

Espace Boisé Classé
Art. L.113-1 CU

Emplacement réservé

Recul / Axe de la voie

Bande 100 m du littoral

Secteur de l'église : hauteurs limitées

Zone d'aléa du risque de submersion marine

Zone inondable lit majeur Etier de Sallertaine

Loi paysage L.123-1-5 III 2° du code de l'urbanisme :

Espace boisé à préserver

Patrimoine bâti à protéger

Fossé à protéger

Eléments écologiques à protéger

Secteur à paysager

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Surface	Bénéficiaire
1	Aménagement du diverticule d'accès à la mer (Chemin du Tanneur)	2 845 m²	Commune
2	Aménagement du diverticule d'accès à la mer (Chemin de la Pointe du Jonc)	3 303 m²	Commune
3	Aménagement d'un cheminement le long de la Sallertaine	1 182 m²	Commune
4	Aménagement du diverticule d'accès à la mer (Chemin de la Dassière)	6 335 m²	Commune
5	Restauration d'une zone d'accueil des gens du voyage	7 373 m²	Commune

Arrondissement de Fontenay-le-Comte
Pays de Saint-Jean-de-Monts
Affiché le 30/05/2021 - 29 rue de Lattre
Le - 1 JUIN 2021 - 29 rue de Lattre
Le Maire